



# Concertation Assomption Sud-Longue-Pointe

Séance d'information | 5 novembre 2020

Montréal 

Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
Montréal 

  
Mercier-Ouest  
QUARTIER EN SANTÉ

INM  
/

# Introduction



L'INM est une organisation **indépendante** et **non partisane** qui a pour ambition **d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique**.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que **la participation citoyenne renforce la démocratie**.

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)



## **Objectif de la séance d'information**

**Informers la population, les parties prenantes et les médias de la mise en place d'une instance de concertation, Concertation ASLP.**

La création de cette instance fait suite à une recommandation du rapport de l'OCPM dans le cadre de la consultation sur la vision de l'Écoparc de la Grande Prairie ainsi qu'à l'annonce d'investissements majeurs pour le développement de l'Est de Montréal.



## Déroulement de la séance d'information

- 19 h 05** Introduction
- 19 h 10** Mot des élu-es
- 19 h 20** Présentation de Concertation Assomption Sud-Longue-Pointe
- 19 h 40** Mot de la table de quartier MOQS
- 19 h 50** Période de questions
- 20 h 25** Mot de la fin

# / Provenance des participants



## Un mot de

### **Mme Caroline Bourgeois**

Mairesse de l'arrondissement de RDP-PAT et conseillère associée au développement économique et responsable de l'Est de Montréal



## Un mot de

**M. Pierre Lessard-Blais**

Maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve





## Également, avec nous ce soir

**Carlos Acosta**, conseiller en planification et urbanisme (MHM)

**Josée Chiasson**, directrice de la mise en valeur des pôles économiques (SDÉ)

**Pamela Echeverria**, Conseillère en aménagement (SUM)

**Daniel Mathieu**, commissaire au développement économique (SDÉ)

**Alex Morrier**, chargé de projet en participation publique (INM)

**Kevin Poitras**, chargé de projet pour la RUI (MOQS)



## Fonctionnalité Zoom pour ce soir

Pour poser vos questions :



# Concertation Assomption Sud-Longue-Pointe



## Contexte et objectifs

### Contexte

Suite à l'annonce gouvernementale de revitaliser l'Est de Montréal et suite à la consultation publique de l'OCPM pour définir la vision du secteur de l'Écoparc industriel de la Grande Prairie, la Ville de Montréal met en place une instance de concertation permanente, **Concertation Assomption Sud–Longue-Pointe (ASLP)**.

### Principaux objectifs

- Assurer la participation d'une diversité de citoyens et d'acteurs du milieu ;
- Préciser les besoins et les attentes de la population ;
- Favoriser une collaboration constructive entre la Ville de Montréal et des représentants de la société civile, dans un climat de neutralité ;
- Consolider et concrétiser la vision du territoire par un ensemble de parties prenantes.



## **Mandat de l'INM**

- Agir comme tiers neutre pour animer la concertation et synthétiser les idées exprimées ;
- Conseiller sur le modèle de gouvernance ;
- Proposer une démarche de concertation et un calendrier ;
- Accompagner et documenter la démarche ;
- Émettre des recommandations pour pérenniser l'instance.



## La démarche en cours

- 1. Définir et valider la structure de gouvernance de Concertation ASLP**  
*Août - septembre 2020*
- 2. Mobiliser les parties prenantes et créer les comités et groupes de travail thématiques (GTT)**  
*Septembre à novembre 2020*
- 3. Animer les séances de travail des comités et groupes de travail thématiques**  
*Novembre 2020 à mai 2021*
- 4. Rédiger les rapports des propos et recommandations**  
*Janvier - juin 2021*
- 5. Analyse et bilan des premières activités de Concertation ASLP**  
*Juillet 2021*



# Concertation ASLP

## Mandat

Orienter le développement du secteur en donnant une voix aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux partenaires du territoire. C'est un lieu qui facilitera les échanges entre les parties prenantes du territoire, afin de favoriser la compréhension mutuelle des enjeux de développement du secteur.

## Résultats attendus

- Meilleur partage de l'information entre les parties (besoins, les projets, les étapes d'avancement, études, etc) ;
- Implication et considération de l'opinion de l'ensemble des parties prenantes concernées par le développement du territoire ;
- Livraison de recommandations consensuelles auprès des autorités ou partenaires concernées.



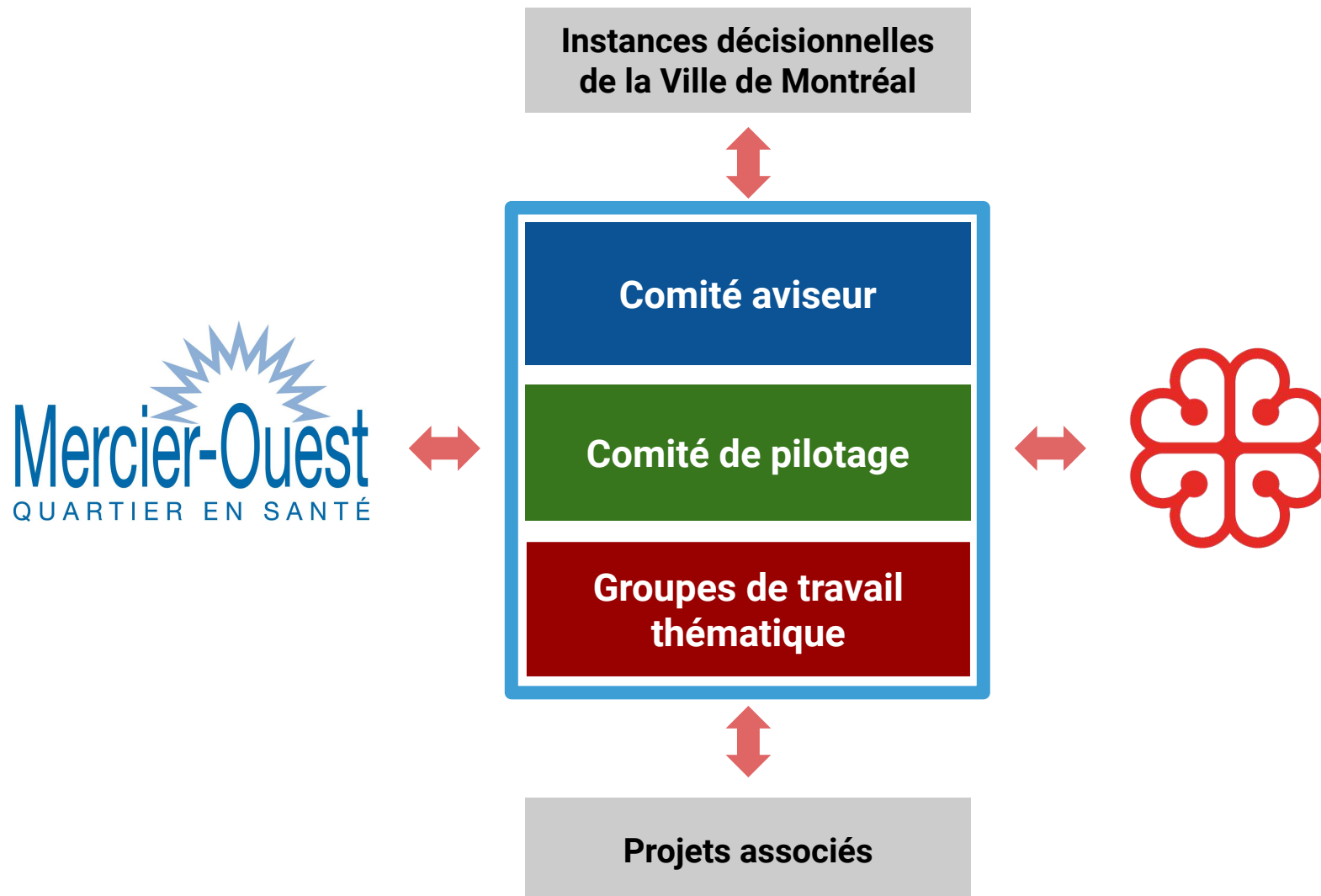
# Territoire visé







## Structure - Concertation ASLP





## Comité de milieu (MOQS)

Formule et transmet des propositions et la position de ses membres dans les GTT, dans le Comité de pilotage et dans le Comité aviseur.

Nomme des représentants pour les activités des différents comités de l'instance.

Composition :

- Toutes les parties prenantes intéressées à échanger sur les enjeux du secteur ASLP.



Comité aviseur

Comité de pilotage

Groupes de travail  
thématique



## Groupes de travail thématiques

Lieux d'échanges pour concevoir des propositions et des recommandations destinées au comité aviseur.

### Composition :

- Entre 6 et 12 membres, à parts égales, entre MOQS et la Ville de Montréal
- Des experts externes (observateurs) pourront participer aux groupes de travail thématiques pour faire progresser les discussions





## Thématiques traitées - critères

**Pour faire l'objet d'un groupe de travail thématique, une série de critères et de conditions permettent d'orienter les sujets qui feront l'objet de discussion :**

- Possibilité d'entreprendre des actions concrètes, la capacité d'influence des participants ;
- Opportunités de partenariats pour trouver des solutions communes ;
- Basé sur des besoins et préoccupations de la population ;
- Possibilité d'intégrer des acteurs experts et décisionnels pour *favoriser des discussions pertinentes.*

*Exemples de thématiques potentielles : Nuisances, mobilité, verdissement, etc.*



## Comité aviseur

**Formule des recommandations auprès des instances décisionnelles de la Ville de Montréal et aux autres parties prenantes concernées par le développement de ASLP, au regard des travaux des GTT.**

Composition : Maximum de 8 membres

- 2 représentants politiques  
(Conseil d'arrondissement et Comité exécutif)
- 3 représentants de MOQS
- 3 représentants de la Ville de Montréal





## Comité de pilotage

Coordonne et recrute les participants et experts aux différents Groupes de travail et assure le suivi de l'avancement des travaux des groupes de travail thématiques.

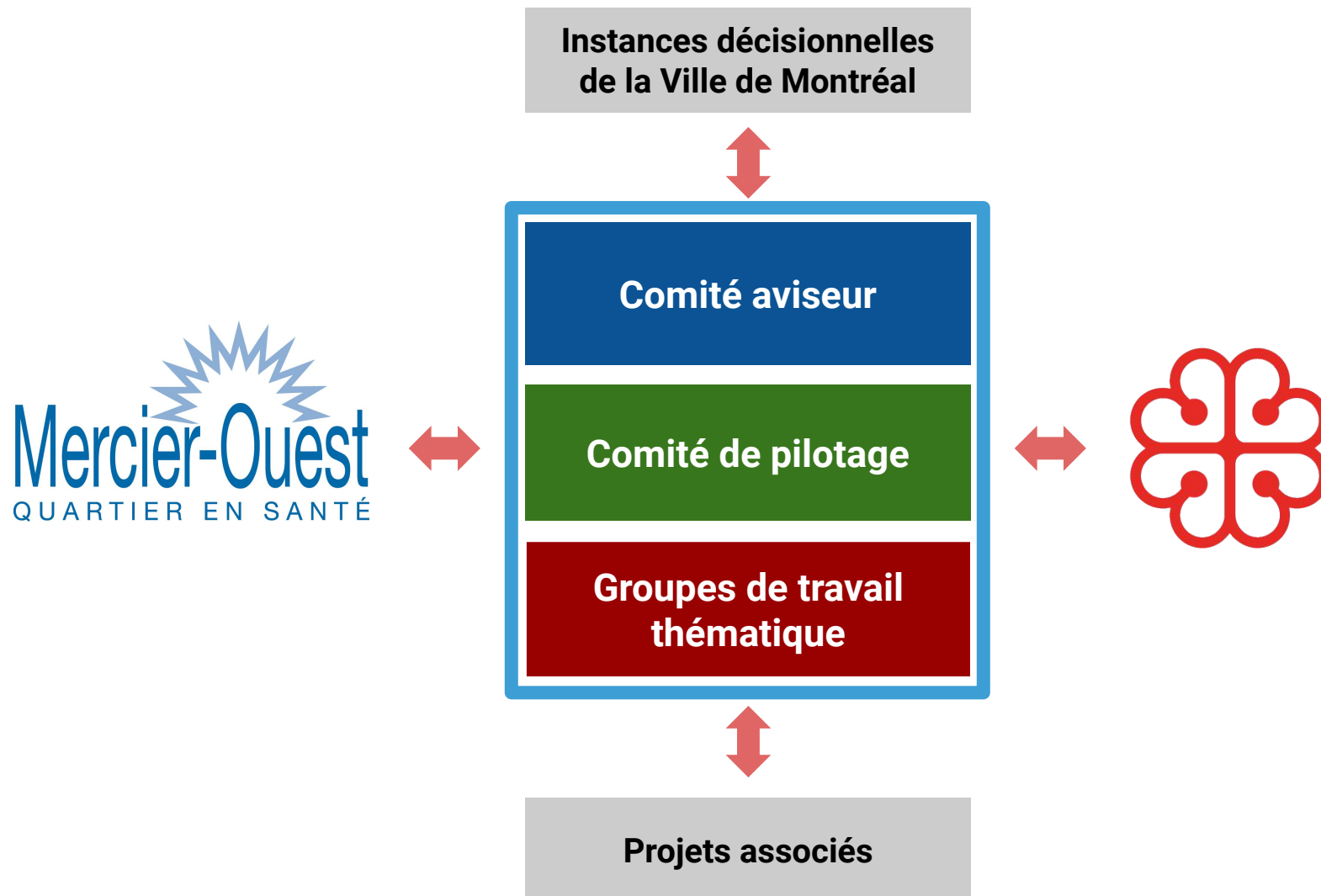
Composition : Maximum de 6 membres

- 3 représentants de MOQS
- 3 représentants de la Ville de Montréal





## Structure - Concertation ASLP





# Processus de rétroaction - communications

## Réalisons Montréal - Concertation ASLP

Information sur l'instance de concertation, le mandat et la structure, auquel s'ajoute une section "foire aux questions", un calendrier des événements publics et la documentation pertinente.

## Évaluation du processus

Une évaluation régulière sera faite de la démarche, de la structure et de l'efficacité de l'instance dans son ensemble. Des améliorations seront apportées en fonction des recommandations.

## Mobilisation à la table de quartier MOQS

Les informations seront partagées à la table de quartier, et aux parties impliquées, afin d'orienter les discussions en amont des travaux de l'instance.





## Un mot de

### **M. Kevin Poitras**

Chargé de projet RUI Guybourg/Longue-Pointe  
Mercier-Ouest quartier en santé

# Prochaines étapes



## Prochaines étapes

1. Présentation de Concertation ASLP aux parties prenantes mobilisées au Comité de milieu - MOQS (*novembre*)
2. Formation du Comité aviseur (*novembre*)
3. Identifications des thématiques pour les premiers Groupes de travail (*décembre*)
4. Début des travaux des Groupes de travail (*janvier 2021*)

# Période de questions

**/ Mot de la fin**



## Communications

**Réalisons Montréal :**

<https://www.realisonsmtl.ca/concertationaslp>

**Pour toutes questions des médias, veuillez communiquer à**

**l'adresse suivante :**

[relationsmedias@ville.montreal.qc.ca](mailto:relationsmedias@ville.montreal.qc.ca)



# Concertation Assomption Sud-Longue-Pointe

Séance d'information | 5 novembre 2020

Montréal 

Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
Montréal 

  
Mercier-Ouest  
QUARTIER EN SANTÉ

INM  
/